

ANNEXE VIII

**FORMULAIRE DE DECLARATION DE L'INTRODUCTION D'UN LOT DE BOVINS
DANS UN CHEPTEL D'ENGRAISSEMENT**

Détenteur du cheptel d'engraissement : N° de cheptel.....
Nom ou Dénomination.....
Adresse.....

Je soussigné (nom ou dénomination)....., agissant en tant que détenteur
d'un atelier bovin d'engraissement dérogatoire tel que défini par les arrêtés ministériels modifiés des
16 mars, 20 mars et 31 décembre 1990 ;

Déclare avoir introduitbovins entre leet ledont je joins les ASDA
dûment complétées et signées par mes soins.

ATELIER – ENGRAISSEMENT (1)

ATELIER – GIE VEAU du 12

LISTE DES BOVINS

N° travail	N° National	N° travail	N° National	N° travail	N° National

Fait àle.....

Cocher la case correspondante

signature du détenteur,